



ZA de l'Orme
54385 Noviant Aux Prés
Tél: 03.83.23.68.68
Fax:03.83.24.14.11.
 ✉ commercial@edc-protection.com

NOTICE D'UTILISATION

N°2



A1B3C4D0E0F3
 EN ISO 11612
 (2015)



Conforme
 NF EN 1486
 (2007)

Ensemble 2050 pour l'approche feu AET N° 033/2020/00000	① <u>Veste E2215 + pantalon E2315 + cagoule E5115 + sur-bottes E6615 + gants E4515</u> ② <u>Combinaison E2415 + cagoule E5115 + sur-bottes E6615 + gants E4515</u>
Ensemble 2050 pour intervention feu AET N° 033/2020/00000	③ <u>Scaphandre E3415 + sur-bottes E6615 + gants E4515</u>

Complexe de carbone/para-aramide aluminisé doublé d'un 100%coton traité Proban® - Assemblage en fil Kevlar®

Ces vêtements et accessoires de protection de catégorie 3 sont conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité du règlement (UE) n°2016/425 relatif aux Equipement de Protection Individuelle. Ils ont fait l'objet d'un examen UE de type par CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493 - Technologie Park 70 - 9052 Zwijnaarde, en Belgique, également en charge du contrôle annuel selon le module C2 du même règlement – La déclaration de conformité UE est remise au porteur avec la notice.

QUEL EST LE CADRE DE PROTECTION OFFERT PAR CES EPI ?

Ces EPI aluminisés sont destinés à protéger le corps entier du porteur contre les risques thermiques, contre la flamme fugace, contre les chaleurs rayonnantes et convectives. **La performance pour les projections de fonte et d'aluminium en fusion n'est pas testée ici.** Ces EPI sont prévus pour les interventions «feu» type pompier et en approche «feu». Ces EPI permettent de pénétrer dans les zones où se déroulent des opérations spéciales à haut risque de lutte contre l'incendie ou des opérations de sauvetage, avec exposition à la chaleur, et pouvant nécessiter également le port d'un appareil respiratoire. Ces EPI peuvent aussi être utilisés pour des activités sidérurgiques (haut-fourneau, aciérie, coulée continue), des fonderies, des verreries, des cimenteries et toutes les applications industrielles présentant des niveaux élevés de chaleur radiante. Ces EPI sont fabriqués dans un matériau qui, au contact bref à la flamme, retarde le départ de la flamme se transformant en carbone. Cette combustion retardée donne un temps à l'utilisateur pour s'éloigner de la source de chaleur et du périmètre à risque. Le contact répété à la flamme peut endommager l'EPI. **La possibilité de brûlures au deuxième degré n'est pas exclue si l'article d'habillement est porté directement près de la peau, ou si le contact flamme est prolongé.**
Ces EPI sont prévus pour être portés seulement pendant de courtes périodes de temps. Pour satisfaire aux exigences de la présente Norme, le torse, le cou, les bras et les jambes ainsi que la tête, les mains et les pieds doivent être protégés.

COMMENT UTILISER CES EPI ?

Les ensembles	Les 2 accessoires communs	Le scaphandre	Usage du gant : Ce gant est destiné aux personnes intervenant dans les incendies en approche du feu. Pour ces activités d'approche au feu, le porteur muni d'une paire de gants référence 4522 pourra réaliser les opérations de déroulage de tuyau, saisir et tenir une lance à eau, un manche à outil, qui sont des barres d'environ 2 cm de diamètre. Les manipulations pouvant être faites avec ce gant sont donc restreintes du fait de son complexe épais. Une meilleure dextérité s'obtiendrait au détriment de l'isolation thermique (chaleur de contact) qui à l'approche du feu nous paraît plus essentielle à privilégier. Restrictions d'usage du gant : Le complexe double épaisseur du gant 4522 ne permet pas de valider le test de dextérité demandé dans l'EN 1486. Cela signifie que ce gant NE PERMET PAS de réaliser des tâches manuelles de précision et NE PERMET PAS la préhension de petits objets, tel qu'une tige métal de diamètre inférieur à 2 cm.
	 LACETS INTERIEUR POUR FIXER LA CHAUSSURE A LA SURBOTTE		
	 LA MANCHE PAR DESSUS LE GANT		

Pour optimiser votre sécurité, vous devez contrôler avant chaque utilisation le bon état de vos EPI. Les sapeurs-pompiers doivent être formés à l'utilisation, à l'entretien et à la maintenance des vêtements de protection relevant de la présente Norme et qu'ils aient connaissance de leurs limites et de la nécessité de retirer l'EPI le plus tôt possible après un incident.

Pour satisfaire aux exigences des normes mentionnées, le torse, le cou, les bras et les jambes ainsi que la tête, les mains et les pieds doivent être protégés. **Les vêtements se portent toujours avec la doublure intérieure propre, sèche, et bien fixée.**

Surbottes E6615 : se porte conjointement avec des bottes répondant aux exigences de l'EN 15090 et de l'EN ISO 20345, compatible avec ces surbottes.

Scaphandre E3415 : Ouverture du sommet de la tête jusqu'à l'aine fermée sur toute sa hauteur par une fermeture glissière recouverte par une croisure en aluminisé maintenue sur toute sa hauteur par une bande auto-agrippante ignifuge. La cagoule attenante est entière doublée en 100% coton traité Proban®. Elle est maintenue en forme par un casque type aciériste (par exemple BOP) qui sert de support à la visière en polycarbonate simple couche 1 mm. Dimensions visière : 250mmx150mm, fixée sur un arceau métallique attachant au casque de type aciériste - **Visière conforme EN 166.** Le scaphandre pour la protection de la tête doit être porté conjointement avec ce casque déclaré compatible par le fabricant.

A.R.I. (Appareil Respiratoire Indépendant) : Le scaphandre présente une poche dorsale pour recevoir un ARI. L'accès se fait par l'intérieur du scaphandre pour une sécurité optimale (prévention du risque d'accrochage). **Cette protection respiratoire autonome indépendante permet à la personne de respirer, sans dépendre de l'air ambiant. L'air respiratoire est de l'air sous pression venant d'une bouteille que la personne concernée porte en sac à dos, par un système de sangle en bretelles réglables. La personne peut de ce fait se déplacer librement (donc autonome). Il faut tenir compte du contenu limité de la bouteille d'air, qui restreint la durée d'utilisation.**

Les ensembles 2030 et le scaphandre E3415 se portent entièrement fermés et complétés d'une paire de gants, portée dans la manche, et d'une paire de sur-botte recouverte par la jambe du scaphandre ou du pantalon. La surbotte présente à l'intérieure une lanière de fixation pour permettre au porteur de bien garder son pied chaussé dans la sur-botte. Gants et sur-bottes offrent une protection au feu compatible avec celle offerte par ces EPI. Les ensembles 2050 doivent être complétés de la cagoule amovible E5115 à porter par-dessus la tenue principale. Cette cagoule amovible E5115 se présente comme celle attenante du scaphandre.

Notre conseil : Pour des interventions dont l'exposition du porteur à la chaleur est importante, nous conseillons d'alterner le port de deux tenues en aluminisé pour augmenter le temps de l'intervention et pour limiter le stress thermique.

Vêtements dessous : Nous vous convient d'éviter absolument, pour les vêtements de dessous, les matières susceptibles de retenir l'eau corporelle (par exemple fibre naturelle de type coton ou laine). En effet, en cas d'élévation brutale de température, cette eau est susceptible de se vaporiser et d'entraîner de graves blessures pour le porteur (effet «cocotte-minute»). De même, il est souhaitable de porter des matières qui ne risquent pas de fondre en cas d'élévation de température. En conséquence, il est fortement conseillé de porter des textiles à base de fibres thermostables de type aramide ou équivalent et ignifuge par nature. Les dépôts de graisse sur les matériaux sont dangereux, car ils favorisent la propagation de flamme, en cas de contact à la flamme, même bref.

QUELLES SONT LES RESTRICTIONS D'EMPLOI, DE CES EPI ?

- N'utiliser que dans la limite des risques couverts indiqués sur cette notice EPI.

- Ces EPI ne sont pas conçus pour protéger contre les chocs électriques, contre les produits liquides, chimiques ou pas.
- Ces EPI ne sont pas recommandés pour protection contre les pénétrations dans les flammes, cependant nous savons que, dans certaines conditions, ce phénomène peut se produire accidentellement. Nous demandons à l'utilisateur qui se trouverait exposé à une pénétration au feu pour une période limitée d'ôter avec grande précaution et aussi vite que possible son EPI, à distance du lieu de l'incident, lieu qui puisse garantir sa sécurité. Le phénomène dangereux de pénétration en continu entraînant une chaleur plus convective que radiante, il n'est pas recommandé d'utiliser d'EPI ayant une surface externe réfléchissante, car la plupart de ces matériaux ont des capacités calorifiques élevées, d'où le risque important de transfert de chaleur aux couches intérieures du vêtement. **Dans l'éventualité où il se produit une pénétration de flamme ou des éclaboussures accidentelles de produits chimiques liquides ou de liquides inflammables sur cet EPI, le porteur doit s'écarter immédiatement de la zone à risque et enlever délicatement et prudemment son EPI, sans occasionner de contact du tissu externe avec la peau (présence de produit chimique). Cet EPI doit être décontaminé (eau ou agent neutralisant pour acide ou pour base) et si nécessaire, selon l'état de la tenue, mis au rebus.**
- En cas de projection de métal en fusion, l'utilisateur doit quitter immédiatement le lieu de travail et ôter ledit article d'habillement
- En cas de projections/éclaboussures de métal en fusion, l'article d'habillement, s'il est porté sur la peau, peut ne pas éliminer tous les risques de brûlure.
- Ces EPI n'empêchent pas un arc électrique de se produire
- Ces EPI déchirés ou décousus ne sont plus conformes aux présentes normes et ne vous protègent plus. Ils doivent être réparés, ou mis au rebus et remplacés.
- Les visières polycarbonates dorées permettent de se protéger des risques de chaleur rayonnante, d'impacts de moyenne intensité et de projection de métal fondu (Ces types de protection sont dans le cadre de la norme EN 166), mais ne sont pas conçus pour résister à une exposition à une chaleur continue supérieure à 140°C.

COMMENT STOCKER CES EPI ?

Ces EPI neufs doivent être stockés sec dans un endroit propre, correctement ventilé, à l'abri de la lumière et de l'humidité et dans leur emballage d'origine pour en conserver les codes de traçabilité.

COMMENT RECYCLER CES EPI ?

Les matériaux constituant vos EPI sont spécifiques - Ne pas jeter vos EPI usés – Remettez les à votre employeur qui aura mis en place une procédure de recyclage des vêtements de travail.

L'INNOCUITE DES MATERIAUX DE CES EPI

Les matériaux employés ne contiennent pas, ou dans la limite autorisée, de substances déclarées à ce jour comme CMR : Cancérogènes, Mutagène, Repro-toxiques ou Allergènes (Exemple : Formaldéhyde, colorant azoïque, arylamines etc.)

COMMENT RECONNAITRE LES SIGNES D'USURE DE CES EPI ?

Tous les systèmes de fermeture doivent être en bon état de fonctionnement, sans avoir à forcer, à l'habillage comme au déshabillage. L'usure du matériau se caractérise notamment par le craquellement ou le cisaillement de la matière en surface, la formation d'un trou, la diminution significative de l'épaisseur du matériau, la diminution du temps de protection contre le flux thermique. Tous ces signes d'usure appellent le remplacement rapide de votre EPI.

COMMENT REPARER CES EPI ?

Toute modification apportée à votre EPI peut affecter les performances de protection. Les réparations doivent être réalisées par un personnel compétent et formé à cette tâche. Les coutures d'assemblages doivent toujours être en parfait état. Une couture dont le fil est tiré ou cassé doit être réparée avec du fil para-aramide, c'est-à-dire du fil non-feu, avant réutilisation de l'EPI.

COMMENT LAVER CES EPI ?

Nous vous déconseillons le l'entretien de votre EPI. Pas de lavage, pas de chlorage, pas de séchage tambour, pas de repassage et pas de détachage. En seul entretien, vous pouvez brosser très légèrement votre EPI à l'aide d'une brosse souple ou d'un chiffon humide.



LES PERFORMANCES EN 11612 OFFERTES PAR CES EPI

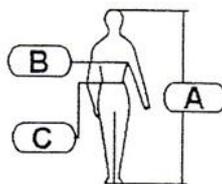
A1 et/ou A2 Propagation de la flamme = Indice 3 Au contact à la flamme : Pas de bord supérieur ou de bords latéraux enflammés, Pas de formation de trou, Pas de débris fondus ou enflammés, Pas de persistance de la flamme >2 s, Pas d'incandescence résiduelle >2 s. (Unité en seconde)	B1 à 3 Résistance à la chaleur convective Temps que la chaleur émise par flamme traverse le matériau et augmente la température de 24°C sur son envers. B1= 4 à <10 secondes B2= 10 à <20 secondes B3= 20 secondes et plus	C1 à 4 Résistance à la chaleur radiante Temps pour qu'une densité de flux de 20 kW/m ² traverse le matériau. C1= 7 à <20 secondes C2= 20 à <50 secondes C3= 50 à <95 secondes C4= 95 secondes et plus	D1 à 3 Résistance aux projections d'aluminium fondu Masse supportée par le matériau avant de présenter une dégradation et une brûlure second degré D1= 100 à <200 grammes D2= 200 à <350 grammes D3= 350 grammes et plus	E1 à 3 Résistance aux projections de métaux fondus (cuivre / fer). Masse supportée par le matériau avant de présenter une dégradation et une brûlure second degré E1= 60 à <120 grammes E2= 120 à <200 grammes E3= 200 grammes et plus	F1 à 3 Résistance à la chaleur de contact. Le temps que met le tissu pour augmenter sa température de 12 en 12°C jusqu'à atteindre la température provoquant une brûlure du second degré. F1= 5 à <10 secondes F2= 10 à <15 secondes F3= 15 et plus
--	---	--	---	---	--

LES PERFORMANCES EN 1486 OFFERTES PAR CES EPI

Propagation de la flamme (Idem EN 11612)	Résistance à la chaleur radiante 40kW/m ² RHT124≥ 120 s	Résistance à la chaleur convective 40kW/m ² HT124≥ 21 s	Résistance à la chaleur de contact à 300°C Temps de seuil ≥ 15 s	Résistance des matériaux à la chaleur de contact (300°C) Ne fond pas / Ne s'enflamme pas Ne se décompose pas
---	--	---	---	--

Intervalles de taille selon EN 340-2003, avec dérogation pour la correspondance entre ces intervalles de tailles et la taille du vêtement.

Tailles américaines	S	M	L	XL	XXL	XXXL
Tailles groupées	1	2	3	4	5	6
Tailles groupées	42/44	46/48	50/52	54/56	58/60	62/64
Tailles	42 44	46 48	50 52	54 56	58 60	62 64
TOURS	82 à 86	90 à 94	98 à 102	106 à 110	114 à 118	122 à 126
POITRINE B	86 à 90	94 à 98	102 à 106	110 à 114	118 à 122	126 à 130
Statures A	156-164	164-172	172-180	180-188	188-196	



Tailles américaines	S	M	L	XL	XXL	XXXL
Tailles groupées	1	2	3	4	5	6
Tailles groupées	38/40	42/44	46/48	50/52	54/56	58/60
Tailles	38 40	42 44	46 48	50 52	54 56	58 60
TOURS	74 à 78	82 à 86	90 à 94	98 à 102	106 à 110	114 à 118
TAILLE C	82 à 86	86 à 90	94 à 98	102 à 106	110 à 114	118 à 122
Statures A	156-164	164-172	172-180	180-188	188-196	

Bien choisir votre taille et tester vos EPI au porter : le vêtement ne doit pas être serré et doit rester confortable, une respiration profonde doit être possible et en aucun endroit, il ne doit y avoir une restriction du flux sanguin.

Vous avez une question sur votre EPI – Profitez de notre expérience et de notre engagement en matière de sécurité en nous contactant au 03.83.23.68.68
(appel au tarif habituel des communications depuis un poste fixe)